

PAT de Saint-Pierre et Miquelon

PAT de Saint-Pierre et Miquelon

Date de la dernière actualisation : 05/05/2025



› PAT labellisé par le MAA : **Labellisation Niveau 1**

› Date de labellisation : **2024**

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Collectivités d'outre-mer

Saint-Pierre-et-Miquelon

Alors que les institutions locales constataient le déclin de l'activité agricole depuis une cinquantaine d'années, le nombre d'exploitations atteignait un seuil critique de 4 entités pour la totalité du territoire en 2017. La conséquence évidente est l'importation de la quasi-totalité de l'alimentation moyennant un impact écologique important lié au transport et une dépendance alimentaire à l'extérieur et au Canada en particulier.

A ce stade et de façon partenariale, les acteurs locaux de l'agriculture ont lancé un diagnostic territorial mené, après appel d'offre, par le cabinet Salva Terra. Après une année de travail d'enquête et de terrain, le cabinet a rédigé, avec les techniciens locaux, un Plan de développement pour l'agriculture durable (PDAD) inscrivant ainsi les axes importants d'évolution de l'agriculture de Saint Pierre et Miquelon (SPM). Ce document a conjointement été entériné par le conseil territorial et la préfecture. Ce document a été validé par les professionnels comme feuille de route.

Après cinq années de mise en œuvre du PDAD, un bilan a été réalisé en 2023. De ce bilan, deux grandes évidences ont émergé. D'une part, il semble indispensable de continuer la majorité des actions initiées notamment celles d'appui technico-économique aux agriculteurs et aux porteurs de projets (le nombre d'exploitations agricoles ayant doublé sur la période passant de 4 à 8) ; d'autre part, il s'agit de répondre à des préoccupations fortes de la profession en améliorant l'accès aux moyens de production, l'appui à l'installation agricole ainsi qu'en accompagnant la commercialisation.

Il est essentiel de souligner que la population de l'archipel est « mouvante ». En effet, du fait de la présence de nombreuses administrations, une grande partie de la population (approximativement 50%) réside sur l'archipel 2 à 3 ans en moyenne (voire moins pour le personnel médical). C'est donc de façon cyclique qu'il faut sensibiliser et rappeler à l'entièreté de la population que des produits locaux existent et qu'ils sont commercialisés dans les commerces de proximité.

Par ailleurs, comme tous les territoires, SPM a été durement touché par les crises mondiales qui se sont succédées (COVID, guerre en Ukraine, grippe aviaire...). Ces évènements ont mis en exergue plusieurs constats notamment les difficultés d'approvisionnement en denrées alimentaires et en moyens de production agricole, l'accroissement des prix et par conséquent la précarisation d'une partie de la population.

Le coût de la vie à SPM est, comme dans toutes les outre-mer, plus élevé que sur le continent. Le poste alimentaire des familles représente un budget conséquent car les prix des produits importés intègrent des frais de transport et de douane plus important depuis la crise sanitaire. La concurrence est faible car une dizaine d'importateurs se partagent le marché des aliments. La combinaison de ces éléments contribue à diminuer le pouvoir d'achat des consommateurs de SPM.

Enfin, la petitesse du territoire et, par conséquent les faibles volumes importés, font de SPM un client non prioritaire pour les exportateurs canadiens qui ne souhaitent pas faire toutes les démarches à l'exportation pour si peu de volume (pour les produits alimentaires et les produits nécessaires à la production agricole comme les poussins par exemple). Il n'y a pas non plus d'économie d'échelle en raison des faibles volumes importés. La difficulté a été telle qu'à des périodes critiques on ne trouvait plus certaines denrées comme le poulet par exemple. Cela a donc mis en évidence la dépendance de l'archipel à son voisin canadien et donc la fragilité de notre accès à l'alimentation.

Chiffres clés du territoire



Contexte

5 925 habitants

2 communes

25,39 habitants/km²

233,31km² de communes

0 ha artificialisés

**0,00 tonnes de CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre
par habitant par an**



Caractéristiques socio-économiques

0% de chômage

0€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

0 association(s) luttant contre la précarité alimentaire

0 associations par 10 km²

0 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

0,00 hectares de SAU

0% de SAU

dont 0% de SAU en bio

dont 0% de légumineuses

dont 0% de prairies permanentes



Structures agricoles

0 exploitations

0 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques 0 par litre
d'eau

Taux de nitrates 0 par litre d'eau

0,00m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

0 de haie/ha de SAU



Distribution

0 enseignes de distribution

dont 0 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

0 emplois dans la transformation

non renseigné des emplois dans la transformation
depuis 5 ans



Restauration collective

4 restaurants collectifs sur le territoire
dont 0 restaurants collectifs qui ont fait leur
télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

› Chambre d'agriculture, du commerce, d'industrie des métiers et de l'artisanat (Chambre d'agriculture)

Nom de l'instance de décision

COPIL

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- › DTAM
- › Collectivité territoriale
- › Mairies de Saint Pierre et Miquelon
- › DCSTEP

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Acteurs de la restauration collective

- › Cuisine centrale de l'hôpital François Dunan de Saint Pierre

Acteurs de la santé

- › CPS
- › ATS

Les objectifs stratégiques du projet

A l'issu du bilan du Programme de Développement pour une Agriculture Durable 2019/2023 (PDAD) qui a été confié à la CACIMA, les membres du COPIL ont décidé de maintenir l'appui fort apporté à la filière agricole. Pour ce faire plusieurs axes ont été identifiés parmi lesquels :

- Favoriser l'installation agricole
- Accompagner la montée en compétence de professionnels

- Renforcer l'appui technique, économique et environnemental des professionnels agricoles
- Améliorer l'accès aux moyens de production
- Accompagner une meilleure commercialisation des produits agricoles.

La mise en place d'un P.A.T. est donc le moyen de répondre aux besoins de la filière agricole afin que cette dernière soit en cohérence avec les attentes du territoire en termes de consommation alimentaire.

En 2020/2021, une étude de consommation a été menée sur SPM et elle révélait que les consommateurs étaient dans l'attente de produits locaux et qu'ils étaient prêts à dépenser plus pour y avoir accès. Depuis, la conjoncture a changé et la tension économique des familles s'est accrue.

Il est donc essentiel de renforcer la filière agricole pour qu'elle puisse accroître ses volumes de production à offrir aux consommateurs locaux. Parallèlement, il est nécessaire de mener des actions fortes favorisant l'accès à ces produits locaux pour toutes les catégories socio professionnelles dans une perspective de sensibilisation au bien manger (sain et local).

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Favoriser l'installation agricole	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Renforcer les compétences des professionnels	Action en cours
	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Sensibiliser les plus jeunes au « bien manger » et favoriser leur diversification alimentaire	Action programmée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Favoriser la commercialisation des produits locaux	Action en cours

Évaluation

Coopération

Coopération inter-PAT

Non

Coopération interterritoriale

Non

PAT membre des réseaux

› France PAT

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

› Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales

› Autres

Mieux manger pour tous

Moyens humains

0.1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Janick Cormier

0508410530

janick.cormier@cacima.fr

Agriculture

directrice

4 boulevard Constant Colmay - BP 4207

97500 Saint Pierre

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)